



90%
des consommateurs sont
prêts à privilégier un
commerçant qui met en
place des pratiques
respectueuses de
l'environnement

Vous êtes artisan ou commerçant ?
Relevez les éco-défis
et engagez-vous pour
le développement durable !

LE LABEL ÉCO-DÉFIS



La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne, en partenariat avec la CCVE, vous accompagne gratuitement dans une démarche de labellisation Éco-Défis.

Vos avantages :

- Valorisez votre entreprise
- Renforcez votre cohésion d'équipe
- Maîtrisez vos coûts
- Devenez acteur de la transition écologique



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ÎLE-DE-FRANCE

QUELS SONT LES DÉFIS ?

Les candidats s'engagent à relever les défis de leur choix parmi 5 thématiques suivantes :



PRÉVENTION DES DÉCHETS

Limiter à la source la production de déchets et leur dangerosité.

Exemples : favoriser la vente de produits en vrac, remplacer des produits polluants.



GESTION DES DÉCHETS

Favoriser le tri des déchets afin de les soumettre aux filières d'élimination adéquates.

Exemples : mise en place d'une signalétique dédiée, sensibilisation et formation au tri, achat de contenants dédiés...



EAU

Améliorer la gestion de l'eau et prévenir les pollutions

Exemple : installer des équipements pour économiser ou traiter l'eau avant le rejet.



ÉNERGIE

Maîtriser et réduire ses consommations

Exemples : installer des doubles vitrages, des détecteurs de présence, privilégier l'éclairage naturel.



TRANSPORT

Réduire les émissions polluantes générées

Exemple : mettre en place un service de livraison des clients en utilisant des modes de déplacements alternatifs (véhicules électriques ou hybrides, vélo, etc.)

QUI SONT LES LABELLISÉS ?

Les **artisans labellisés** éco-défis :

- proposent des produits éco-responsables
- offrent des services à faible impact environnemental
- sont des entreprises locales

En France, plusieurs milliers d'entreprises artisanales ont reçu le label Eco-défis, depuis sa création en 2008. **Rejoignez-les !**

Plus d'infos :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Île-de-France - Essonne

Clément Secher : 06 23 71 81 04 clement.secher@cma-idf.fr